



DIMANCHE 18

SEPTEMBRE 2022

35^e

TOUR DE RHUYS

13h00

SURZUR

16h30

ARZON

13h50

ARZON

COURSE D'ATTENTE
PASS CYCLISME

Epreuve comptant pour le Challenge Raymond Poulidor ROCC 2022

GUIDE DE ROUTE

SOMMAIRE



Le mot du Président	page 3
L'histoire de l'épreuve	page 4
L'édition 2021	page 5
Organisation	page 8
Le plan du parcours	page 9
Le plan du départ	page 10
Le circuit d'arrivée	page 11
L'itinéraire horaire	page 12
L'organigramme	page 14
Les permanences	page 15
Sécurité et recommandations	page 16
Le règlement	page 17
L'environnement	page 20
Le palmarès de l'épreuve	page 21
Les partenaires	page 22



Jérôme LAPPARTIENT

Bienvenue sur la 35ème édition du Tour de Rhuy's !

Notre traditionnelle et réputée classique de fin de saison propose cette année un parcours inédit entre Surzur, pour la toute première fois ville départ, et Arzon, commune superbe et emblématique de la presqu'île de Rhuy's, où nous revenons pour l'arrivée cinq ans après la victoire de Luc Tellier.

Oubliées (ou presque) les contraintes sanitaires des deux dernières années, durant lesquelles nous avons tenu la barre, je suis heureux de pouvoir proposer aujourd'hui, avec toute l'équipe de bénévoles mobilisée autour de moi, une course offrant aux coureurs et aux équipes une étape supplémentaire dans leur copieux programme de fin de saison.

Les routes de la presqu'île de Rhuy's sont immuables et donnent au Tour de Rhuy's son caractère atypique. Alternant entre les superbes paysages du bord de mer, tant côté atlantique que du magnifique golfe du Morbihan, et la campagne préservée ponctuée de ses petits bourgs authentiques, la course impose beaucoup de concentration et une bonne maîtrise tactique. Briller ici et inscrire son nom au palmarès n'est jamais facile. Le profil et l'allure très rapide pendant trois heures et demi favorisent le potentiel physique de routier-sprinteur mais pas uniquement. Malgré un dénivelé limité, le Tour de Rhuy's est plus ouvert qu'il n'y paraît.

Afin d'assurer la meilleure sécurité possible à travers ce territoire exceptionnel, toujours très prisé et encore bien fréquenté chaque week-end de septembre, l'organisation s'appuie sur les sept communes traversées et leurs associations de bénévoles. Relever ce challenge est chaque année crucial pour pérenniser la course. Un grand merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps à nos côtés.

Je remercie enfin tout particulièrement les élus et les services des communes de Surzur et de Arzon qui rendent possible le 35ème Tour de Rhuy's, ainsi que les collectivités territoriales et nos très fidèles partenaires privés qui assurent la longévité du Tour de Rhuy's depuis 1987.

Bonne journée sur le 35ème Tour de Rhuy's !

Jérôme LAPPARTIENT
Président du Vélo Sport de Rhuy's et de l'organisation

L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE



Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 à l'initiative de Joseph Lappartient, alors président du Vélo Sport de Rhuys, et de son équipe. L'épreuve, annulée en 1990, a été relancée par la volonté de Jean-Claude Volant en 1991. David Lappartient fut aux manettes de 1998 à 2007, développant alors sa vocation intercommunale, avant que son frère Jérôme prenne le relais en 2008.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys mobilise les communes et comités des fêtes, d'animations et de quartiers pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs.

Côté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre l'inégalable golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 46,114 km/h réalisée par Clément Orceau, vainqueur en 2020 sur la finale des clubs de N2 à Sarzeau, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officieux de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

S'appuyant sur son riche passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Deux anciens lauréats évoluent aujourd'hui chez les professionnels, le « doyen » Julien Simon (2007, Le Hézo), toujours performant au plus haut niveau, et Thibault Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys). D'autres y ont passé quelques années : Angelo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc), Marlon Gaillard (2019, Saint Gildas-de-Rhuys). Et souvenons-nous de la joie de Rudy Fiefvez l'an dernier à Le Tour du Parc pour comprendre la valeur d'une victoire ici.

Le Tour de Rhuys est aussi très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre de beaux moments de cyclisme.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un évènement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs. L'héritage a été préservé !

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - LE TOUR DU PARC



LE VAINQUEUR

Rudy FIEFVEZ - OCEANE TOP 16
154 Km en 3 h 20min 30 sec
MOYENNE = 46,084 Km/h



- 1 - Rudy FIEFVEZ (OCEANE TOP 16)
- 2 - Valentin BRAMOULLE (UC CHOLET 49)
- 3 - Louis LAPIERRE (OCEANE TOP 16)



LE CYCLISME DE HAUT NIVEAU
DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL



LE 35ème TOUR DE RHUYS



L'ORGANISATION



COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB ORGANISATEUR

Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 71ème année d'existence

Président	LAPPARTIENT Jérôme – jerome.lappartient@wanadoo.fr
Vice président	ROBIC Yann – yannrobic@wanadoo.fr
Secrétaire gal	LE GAC Lionel
Secrétaire adjoint	HINDRE Céline
Trésorière gale	CHEURET Céline
Trésorière adjointe	GUILLEMOT Mylène
Membres	JACOB Christian LAPPARTIENT Stéphanie LE DELETAIRE David

CONTACT DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – COURSE – PROTOCOLE – RESPONSABLE SECURITE –

Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@wanadoo.fr

ACCUEIL VIP – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – guy.seveno@gmail.com

LOGISTIQUE DEPART – Mairie de Surzur et Dominique Trémaudan

LOGISTIQUE ARRIVEE – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – ygueguen@centreculinaire.com

PILOTES – Vincent Gloaguen : 06.87.37.68.88 – vincentgloaguen@orange.fr

RADIO TOUR – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr

PRESSE & RELATIONS EQUIPES – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – guy.seveno@gmail.com

REPROGRAPHIE – PERMANENCE – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr

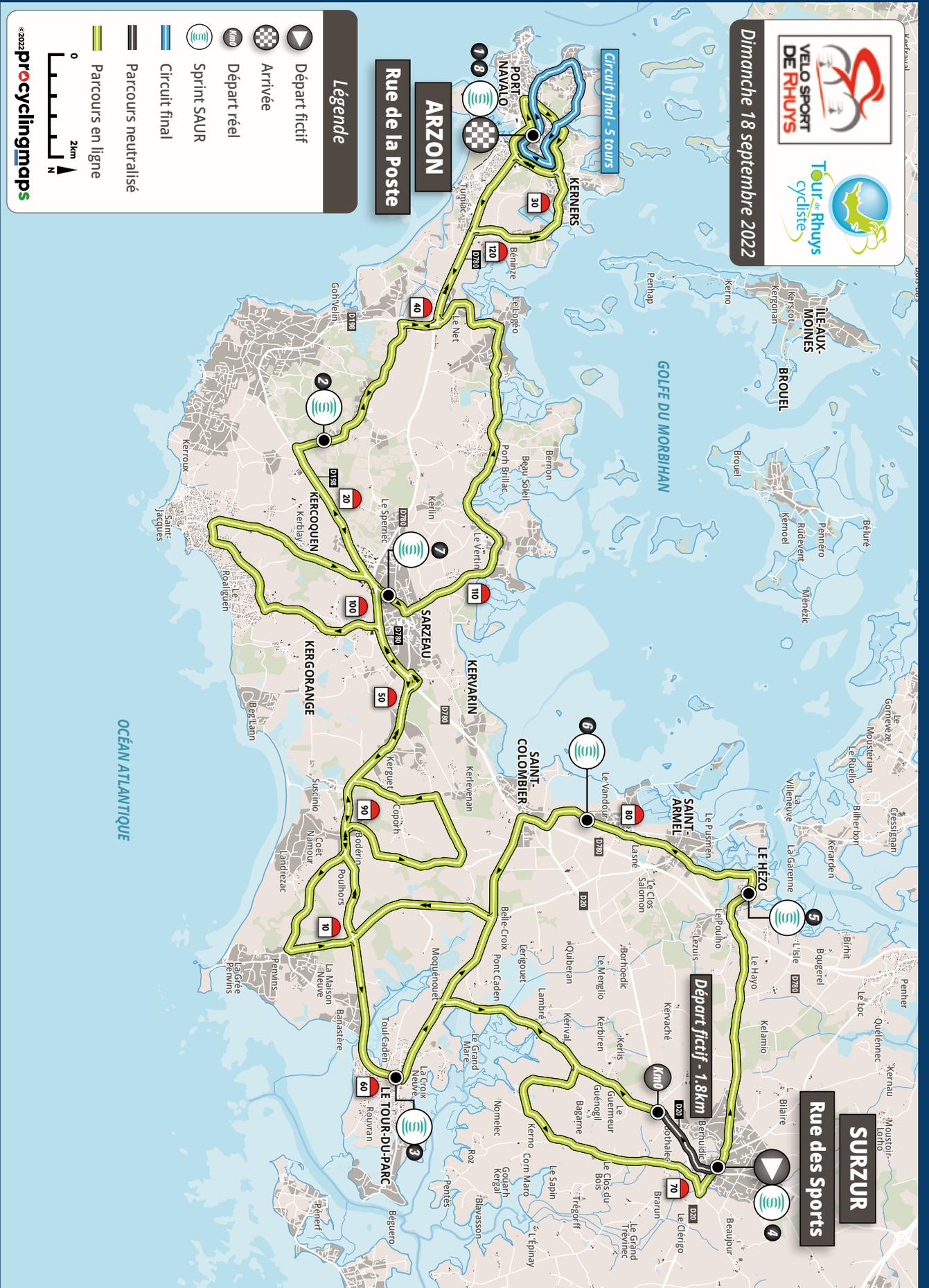
SECURITE EN COURSE & SIGNALEURS – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – jth@wanadoo.fr

SECRETARIAT GENERAL – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – lionel.legac@gmail.com

TRESORERIE – Mylène Guillemot : myl.guillemot@gmail.com

GUIDE TECHNIQUE – Camille VINCE : 06.73.15.30.56 – camille.vince1@gmail.com

PLAN DU PARCOURS



VELO SPORT DE RHUYS

Tour de Rhuy cycliste

Dimanche 18 septembre 2022

Rue des Sports

SURZUR

Rue de la Poste

ARZON

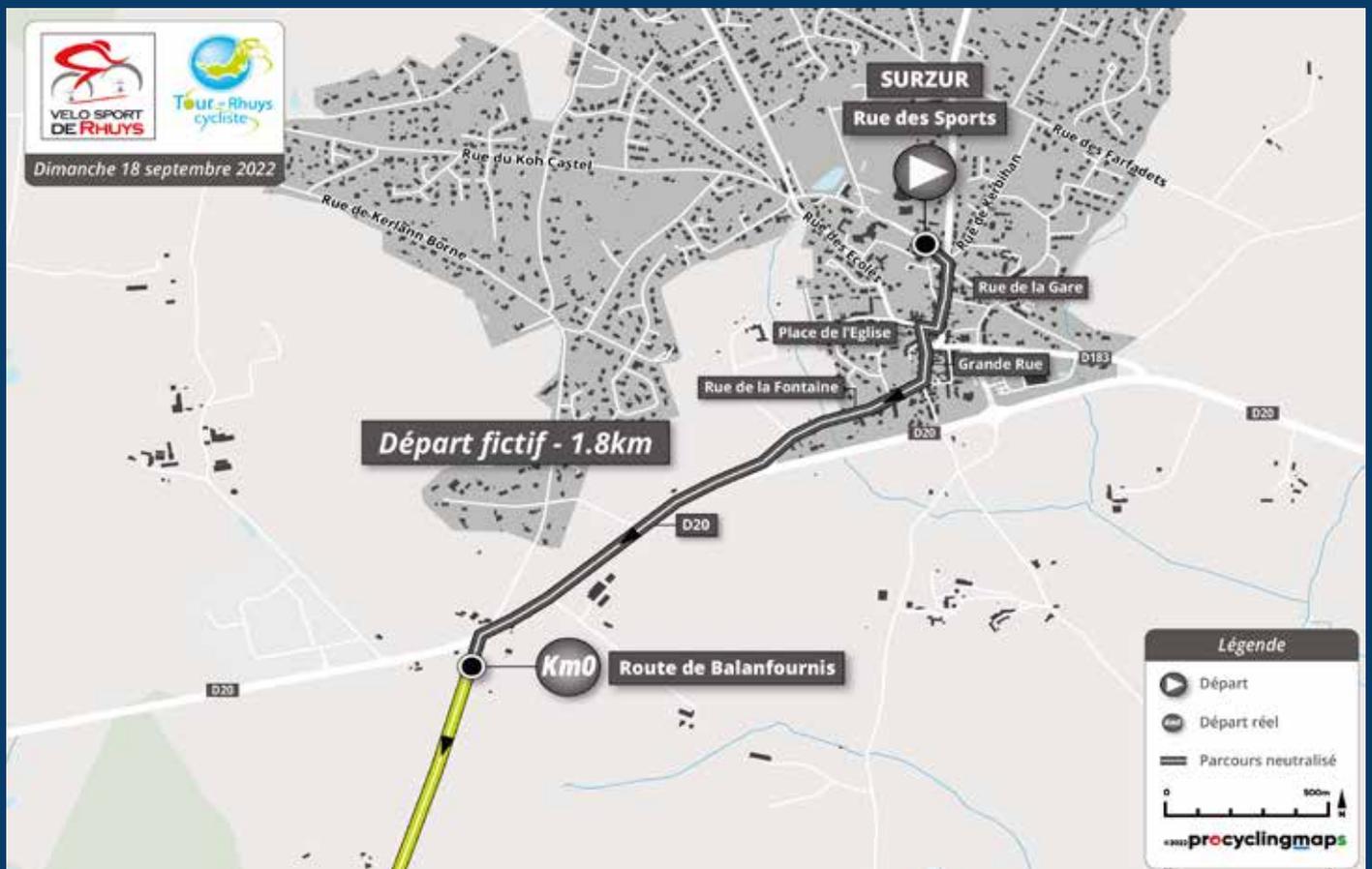
Circuit final - 5 tours

Océan Atlantique

Golfe du Morbihan

SURZUR

- Rassemblement de départ : Rue des Sports, Place de l'ancienne gare
- Présentation des équipes de 12h00 à 12h50 Appel des coureurs à 12h45
- Départ fictif à 13h00 – Rue des Sports, face à l'ancienne gare
- Parcours neutralisé : *Rue des Sports, Rue de la Gare, Place de l'église, Grande rue, Rue de la Fontaine, D.20, Carrefour de la Pointe de Kerlann, D.195.*
- Départ réel à 13h04, sur D.195, route de Balanfourmis, 100m après le carrefour sur la D.20, après 1800m neutralisés.





ARRIVEE - ARZON - Rue de la Poste

- Rue de La Poste, face à La Poste, à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en léger faux plat (largeur 5,50m)
- Circuit final : Rue Centrale - Rue des Fontaines - Place du Taveno - Bd de Bilgroix - Rue du Dolmen - Ch. des Francs - Rue du Monténo - Rue des Ormeaux - Rue des Ajoncs - Rue des Bruyères - Rue de Kerners - Rte du Redo - Giratoire du Crouesty (5,380 km)

Pas de dérivation prévue pour les directeurs sportifs en amont de la ligne d'arrivée.

- 1er passage après 31,100 km vers 13H45
- Début du 1er tour entre 15H39 et 15H46
- 5 tours de circuit de 5,380 km
- Arrivée entre 16H13 et 16H21

ITINERAIRE HORAIRE



KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE		
A PARCOURIR	PARCOURUS		47 Km/h	45 Km/h	
148,0	0	DEPART FICTIF – RUE DES SPORTS, FACE A L'ANCIENNE GARE DEPART REEL LANCE – D.195, route de Balanfourmis, 100m après le carrefour D.20	13H00 13H04	13H00 13H04	
146,2	1,8	<u>Carrefour D.195 - V.C.</u>	Tout droit	13H06	13H06
143,3	4,7	Balanfourmis - 1er passage	A droite D.199A	13H10	13H06
141,4	6,6	Belle-Croix - 1er passage	A gauche D.199	13H12	13H10
138,4	9,6	<u>Giratoire des 4 chemins - 1er passage</u>	1ère sortie V.C.	13H16	13H13
137,3	10,7	Les Vignes	Tout droit	13H17	13H17
136,7	11,3	Le Poulhors	Tout droit D.198	13H18	13H18
134,4	13,6	Kerguet	A droite	13H21	13H19
133,0	15,0	Kerblanquette - passage sous D.780	Tout droit	13H23	13H22
132,6	15,4	Petit giratoire Kerblanquette (près caserne pompier)	3ème sortie D.780	13H24	13H24
131,2	16,8	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	2ème sortie	13H25	13H25
130,3	17,7	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	3ème sortie D.198	13H27	13H26
130,0	18,0	<u>Giratoire P.A. de Kerollaire Sud et Nord</u>	2ème sortie	13H27	13H28
127,2	20,8	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A droite	13H31	13H28
123,6	24,4	Près La Saline	A droite	13H35	13H32
122,8	25,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	3ème sortie D.780	13H36	13H36
120,9	27,1	Carrefour D.780 - D.198	A droite D.198	13H39	13H37
119,9	28,1	Béninze	Tout droit	13H40	13H40
118,4	29,6	Kerners	Gauche/Droite	13H42	13H43
118,0	30,0	ARZON - Carrefour D.198 - Rue du Redo	A gauche Rue du Rédo	13H42	13H44
117,2	30,8	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	1ère sortie Rue de la Poste	13H43	13H45
116,9	31,1	ARZON - Ligne d'arrivée - 1er passage	Tout droit Sprint SAUR 1	13H44	13H46
116,7	31,3	Place de l'église	Tout droit D.198	13H44	13H46
116,1	31,9	Carrefour D.198 - Rue des Ajoncs	A droite Rue des Ajoncs	13H45	13H47
115,2	32,8	Rue des Bruyères	Tout droit	13H46	13H48
114,8	33,2	Carrefour Rue des Bruyères - Rue de Kerners	A gauche D.198	13H46	13H48
114,5	33,5	ARZON - Carrefour D.198 - Rue du Redo	A droite Rue du Rédo	13H47	13H49
113,6	34,4	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	5ème sortie D.780	13H48	13H50
112,5	35,5	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u>	2ème sortie	13H49	13H51
109,8	38,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	2ème sortie D.198	13H53	13H55
109,0	39,0	Près La Saline	A gauche V.C.	13H54	13H56
106,2	41,8	Gouezan (SAINT-GILDAS-DE-RHUYS)	Tout droit Sprint SAUR 2	13H57	14H00
105,4	42,6	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A gauche D.198	13H58	14H01
102,6	45,4	Giratoire P.A. de Kerollaire Sud et Nord	3ème sortie	14H02	14H05
102,3	45,7	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie D.780	14H02	14H05
101,5	46,5	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	2ème sortie	14H03	14H06
100,3	47,7	Kerblanquette	A droite D.198	14H05	14H08
98,9	49,1	Kerguet	Tout droit	14H07	14H10
96,7	51,3	Le Poulhors	Tout droit	14H09	14H12
94,3	53,7	Penvins	A gauche D.199	14H13	14H16
93,0	55,0	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 2ème passage</u>	1ère sortie D.324	14H14	14H17
90,9	57,1	LE TOUR DU PARC - Pont de Banastère	Tout droit	14H17	14H20
89,7	58,3	<u>Giratoire du Bois de la Salle</u>	2ème sortie Sprint SAUR 3	14H18	14H22
88,2	59,8	Balanfourmis - 2ème passage	A droite	14H20	14H24
85,3	62,7	Carrefour D.195 - V.C.	A droite V.C.	14H24	14H28
83,4	64,6	Près Sainte-Anne Grapon	A gauche V.C.	14H26	14H30
80,0	68,0	SURZUR (Giratoire sur D.20)	1ère sortie D.20	14H31	14H35
79,7	68,3	Carrefour D.20 - Rue St Symphorien	A gauche V.C.	14H31	14H35
79,4	68,6	Carrefour rue St Symphorien - Rue de Lobreont	A droite V.C.	14H32	14H36
78,9	69,1	SURZUR - Rue des Sports - Ligne de départ	Tout droit Sprint SAUR 4	14H32	14H36
78,3	69,7	Carrefour sur D.195	Tout droit D.195	14H33	14H37
73,7	74,3	<u>Giratoire de la Croix de Kermarch sur D.780</u>	2ème sortie V.C.	14H39	14H43
73,5	74,5	Le Poulho (Carrefour)	A droite V.C.	14H39	14H43
72,5	75,5	LE HEZO (Mairie)	A g. - D.310 Sprint SAUR 5	14H41	14H45
71,3	76,7	La Villeneuve	Tout droit D.199	14H42	14H46
70,8	77,2	SAINT-ARMEL (Bourg)	Tout droit V.C.	14H43	14H47
69,2	78,8	Après le Vandour	Tout droit SPRINT SAUR 6	14H45	14H49
68,6	79,4	Entrée St Colombier - Petit giratoire	2ème sortie	14H46	14H50

ITINERAIRE HORAIRE



KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE			
A PARCOURIR	PARCOURUS			47 Km/h	45 Km/h	
68,3	79,7	<u>Giratoire de Saint-Colombier sur D.780</u>	2ème sortie	V.C.	14H46	14H50
67,7	80,3	Petit giratoire près Kerentré	A gauche		14H47	14H51
67,0	81,0	Carrefour rue Ker En Treac'h - route de Bodérin	Tout droit		14H48	14H52
65,6	82,4	Belle-Croix	A droite	D.199	14H49	14H54
62,6	85,4	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199</u>	A droite	V.C.	14H53	14H58
60,9	87,1	Le Poulhors - Petit giratoire sur D.198	A droite	D.198	14H55	15H00
60,5	87,5	Carrefour route de Bodérin	A droite	V.C.	14H56	15H01
59,3	88,7	Déchéterie de la Lande du Matz	Tout droit		14H57	15H02
57,9	90,1	Carrefour route de Bodérin - route de Bois d'Anic	A gauche	V.C.	14H59	15H04
56,5	91,5	Carrefour route de Bois d'Anic - route de Kerhouët	A gauche	V.C.4	15H01	15H06
54,9	93,1	Carrefour route de Suscinio - D.198	A droite	D.198	15H03	15H08
53,9	94,1	Kerguet	Tout droit		15H04	15H09
52,5	95,5	Kerblanquette - passage sous D.780	A droite		15H06	15H11
52,1	95,9	Petit giratoire Kerblanquette (près caserne pompiers)	3ème sortie	D.780	15H07	15H12
50,7	97,3	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	3ème sortie	V.C.	15H08	15H14
49,4	98,6	Côte de Kergorange	Tout droit		15H10	15H16
47,9	100,1	Côte de Trévenaste	Tout droit		15H12	15H18
46,2	101,8	Côte de La Grée Saint-Jacques (rue Men Beniguet)	A droite	V.C.5	15H14	15H20
44,6	103,4	Route de Kerseal - Début déviation de Kerblay	Tout droit		15H16	15H22
43,0	105,0	Giratoire P.A. Kerollaie Sud	2ème sortie		15H18	15H24
42,7	105,3	<u>Giratoire de Kerollaie D.198 - D.780</u>	2ème sortie		15H18	15H24
42,2	105,8	SARZEAU - Rue de la Madeleine (arrivée 2020)	Tout droit	SPRINT SAUR 7	15H19	15H25
41,9	106,1	SARZEAU (Rue G de Gaulle - Rue de Kervillard)	A gauche	V.C.	15H19	15H25
41,6	106,4	Haut du Bindo	Tout droit		15H20	15H26
38,9	109,1	Fournevay	Tout droit		15H23	15H29
36,8	111,2	Brillac	Tout droit		15H26	15H32
35,9	112,1	Le Pont du Lindin	A droite		15H27	15H33
35,0	113,0	Kerassel	Tout droit		15H28	15H34
34,5	113,5	Le Logeo (petit giratoire)	A gauche		15H29	15H35
33,3	114,7	Le Net	A gauche	V.C.	15H30	15H37
32,8	115,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	1ère sortie	D.780	15H31	15H38
30,9	117,1	Carrefour D.780 - D.198	A droite	D.198	15H33	15H40
29,9	118,1	Béninze	Tout droit		15H35	15H42
28,4	119,6	Kerners	Gauche/Droite		15H37	15H44
28,0	120,0	Giratoire D.198 - Rue du Redo - Entrée circuit final	A gauche	Rue du Rédo	15H37	15H44
27,2	120,8	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	1ère sortie	Rue de la Poste	15H38	15H45
26,9	121,1	ARZON - Ligne d'arrivée - 2ème passage	Tout droit	SPRINT SAUR 8	15H39	15H46
0,0	148,0	ARZON - ARRIVEE (après 5 tours de 5,380 km)			16H13	16H21

- DENIVELE POSITIF TOTAL : 1000 mètres
- DENIVELE POSITIF SUR LE PARCOURS EN LIGNE : 855 mètres
- DENIVELE POSITIF SUR LE CIRCUIT FINAL : 145 mètres (5 x 29 m / tour)

L'ORGANIGRAMME



L'EQUIPE ORGANISATRICE

Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Guide technique	Camille VINCE	Restauration / Hébergement	Stéphanie LAPPARTIENT et Christian JACOB
Relations équipes	Guy SEVENO	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT
Relations arbitres	Guy SEVENO		Sylvie BURGUIN
Relations presse	Guy SEVENO		Jacques MOUSSET
Permanence sportive	Anne MASSE	Fléchage / Défléchage	Marcel LAURENT
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN		Jean LE FLOC'H
Speakers	Jean GILLET & Damien MARTIN	Régulation départ	Jean-Yves L'HARIDON
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT		Dominique LORIC
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER		Jean-Luc ISTIN
Photo-finish	Lionel CARADEC	Soutien logistique	Communes de Surzur et Arzon
Saisie classements	Camille VINCE	Sonorisation	Breizh sono / Franck VOGT
Ardoisière	Aurélie ROBIC	Resp signaleurs	Thierry JAMBOU
Radio/Assistance	Christian MEHEUT François LARVOR		
Infos course-podium	Louis EVANNO Yves-Marie EVANNO	Déclarations officielles	Jérôme LAPPARTIENT
Site départ	Dominique TREMAUDAN	Voiture pré ouverture	Jean ROBIC
Site arrivée	Yannick GUEGUEN	Fourgon balai	Marcel LAURENT et Jacques MOUSSET

LE COLLEGE ARBITRAL

Président du jury	Damien QUILLIVIC	Commissaire moto 1	Mickaële LE DU
Commissaire 1	Stéphane LE CLAINCHE	Commissaire moto 2	Valériane MOSIN
Commissaire 2	Yanick LEFEBVRE	Juge à l'arrivée	Amélie LORIC
Président du jury course d'attente			

VOITURES, CHAUFFEURS et PASSAGERS

Direction	Vincent GLOAGUEN / Jérôme LAPPARTIENT / Invités
Président du jury	Arnaud ROBIN/ Joseph LAPPARTIENT/ Damien QUILLIVIC
Arbitre avant	Julien GLOAGUEN / Stéphane LE CLAINCHE
Arbitre arrière	Ludovic MAINGUY/ Yanick LEFEBVRE
Juge à l'arrivée	Benjamin LAVILLONNIERE / Amélie LORIC
Invités	Lionel LE GAC + Invités
Médecin	Arnaud LE PALLEC & Dr. Pierre-Yves TREGUER et Joël GUILLO
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & Hervé LE MEYEC (méca.)
Assistance neutre 2	Jean-Yves LEVEQUE & François LARVOR
Ambulance (2)	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS
Pré ouverture	Jean ROBIC
Ouverture	David LE DELETAIRE

PILOTES MOTOS et PASSAGERS

Informations course	Eric NAËL
Arbitre avant	Mickaële LE DU
Arbitre arrière	Valériane MOSIN
Ardoisière	Dominique TREMAUDAN / Aurélie ROBIC

Guidage circuit
Sécurité (tous ABEC)

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

LES PERMANENCES



PERMANENCE DE DEPART

SURZUR

Salle Germaine Le Toquin, bat. ancienne Gare (RDC), Place de l'ancienne Gare

Ouverture de la Permanence :

Dimanche 18 septembre de 10H20 à 12H00

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants :

Dimanche 18 septembre de 10H20 à 11H20

Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 18 septembre à 11H30

Salle Pierre Le Toquin, bat. ancienne Gare (étage), Place de l'ancienne Gare

PERMANENCE D'ARRIVEE

ARZON

Maison des associations, rue de la Gendarmerie

Ouverture : de 17H00 à 18H00

LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

ARZON

Maison des Associations, rue de la Gendarmerie



Le parcours du « Tour de Rhuys », long de 148 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 121,100 km à travers les cinq communes de la Presqu'île de Rhuys, puis de 5 tours d'un circuit de 5,380 km à Arzon soit 26,900 km.

- La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 180 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et neuf à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).
- Sur le circuit final de Arzon, trente-cinq signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.
- Un dispositif ambulant avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.
- Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.
- Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2022 de la FFC en cours de validité.
- L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.
- La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à plusieurs reprises.

Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.

- Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 18 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

HÔPITAL

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)

REGLEMENT PARTICULIER



ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « 35ème Tour de Rhuy's » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuy's », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 18 septembre 2022.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1ère et 2ème catégories.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 18 septembre 2022 de 10H20 à 12H, sur le site de départ salle Germaine Le Toquin, bat ancienne Gare (RDC), Place de l'ancienne Gare, SURZUR.

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 18 septembre de 10H20 à 11H20.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H30 le dimanche 18 septembre 2022 et aura lieu salle Pierre Le Toquin, bat ancienne Gare (étage), Place de l'ancienne Gare, SURZUR.

La permanence d'arrivée se situera dans la Maison des Associations, rue de la Gendarmerie à ARZON. Elle sera ouverte de 17H00 à 18H00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence Radio Tour 157.550. Les liaisons radio sont assurées par la société Bretagne Service Course.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures de la société Bretagne Service Course. Ces deux véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 121 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe.

Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et aussitôt après la ligne d'arrivée jusqu'à trois tours de l'arrivée (16,1km), sauf autre décision prise par le jury.

Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 5,380 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.011 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes est **interdit**, l'attente d'un coureur lâché ou accidenté ne sera permis qu'entre coureurs d'une même équipe. Toute entraide mécanique entre coureurs d'équipes différentes entraîne leur mise hors course immédiate.

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 5,380 km à couvrir 5 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Le cas échéant, le collège des arbitres pourra demander aux coureurs doublés de quitter l'épreuve si la régularité de l'épreuve est menacée.

ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 35ème Tour de Rhuys avec remise de prix au protocole :

Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 31,1 : Arzon

Km 75,5 : Le Hezo

Km 41,8 : Saint-Gildas-de-Rhuys

Km 78,8 : Saint-Armel

Km 58,3 : Le Tour du Parc

Km 105,8 : Sarzeau

Km 69,1 : Surzur

Km 121,1 : Arzon

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis un sur la ligne.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
 - Le premier coureur espoir (né entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2003)
 - Le premier coureur de la 2ème catégorie
 - Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
 - Le coureur Morbihannais* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
 - Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique
- * de nationalité française licencié, résident ou né en Morbihan

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la Maison des Associations, rue de la Gendarmerie à ARZON.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt-cinq premiers coureurs classés :

1er	197	6ème	85	11ème	37	16ème	14	21ème	11
2ème	146	7ème	73	12ème	30	17ème	14	22ème	9
3ème	122	8ème	61	13ème	24	18ème	14	23ème	9
4ème	110	9ème	49	14ème	18	19ème	12	24ème	9
5ème	98	10ème	43	15ème	15	20ème	11	25ème	9

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER

RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».

PRIX DU DOSSARD VERT

Récompense donnée lors de la cérémonie protocolaire au coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

**Continuons de faire évoluer les mentalités
pour tendre vers des comportements irréprochables !**



PALMARES DE L'EPREUVE



Année	Départ	Arrivée	Dis-tance	Moy-enne	Par-tants	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Reg / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y LE CORRE CC PLANCOET	D RIVIER VELOCE VANNETAIS	P GUEGAN VELOCE VANNETAIS	
1988	Arzon	Sarzeau				G BIGOT US CRETEIL	G DANO ASK HENNEBONT	S CORLAY VCP LORIENT	
1989	Arzon	Sarzeau				R COQUEN ASK HENNEBONT	S LAUNAY VELOCE VANNES	S CORLAY VCP LORIENT	S VOLANT VS RHUYS
1990	NON ORGANISEE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,52	91	R CADOU AC TREGUNC	P GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	JF RIVIER MCC PAYS AVEN	P GUEGAN VELOCE VANNES
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,42	115	E LE BRETON VC PONTIVY	H GUILLAUME VC PONTIVY	C MASSE VS QUIMPER	N FILLAUD VC LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,36	160	C MASSE VS QUIMPER	R MEREL US SAINT HERBLAIN	H GUILLAUME UCK VANNES	E LE SCIELLOUR EC EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,92	127	R COQUEN ASK HENNEBONT	G LE RET UC AURAY	M FEIPELER ASPTT ST BRIEUC	G LE RET UC AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,69	142	S ROSELIER ASK HENNEBONT	S GICQUEL COC FOUGERES	C MALHERBE UC JOSSELIN	Y NEVO VC LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,12	70	F PELTIER ASK HENNEBONT	P MOORE CC BLAVET	R COQUEN ASK HENNEBONT	C JICQUIEAU VS RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,83	151	B REDONDO UCK VANNES	P LEGREE UCL HENNEBONT	M CLAIN UC LIANCOURT	M GRIGOLETTO VC PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	128,700	42,09	162	F PELTIER ASK HENNEBONT	A HUE COC FOUGERES	S HERIQUET UCL HENNEBONT	E BERTHOU BIC 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T WASZKIEWICZ US PONTCHATEAU	S LE GUELVOUIT ASK HENNEBONT	D RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,62	114	Y MARIE US LA GACILLY	E GICQUEL ASK HENNEBONT	P LE BARBIER VC DINAN	A LE BOULANGER VS RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuys	Le Hézo	120,600	40,88	84	R COQUEN ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE	P LE BARBIER ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D LE ROCH VC PONTIVY	F LUBERT ASK HENNEBONT	A PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	120,700		76	J HERVIO OC LOCMINE	D JEGO EC QUEVEN	A HOUSSIN HENNEBONT CYCL.	A LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,61	100	D JEHANNO EC QUEVEN	D CORFMAT OC LOCMINE	N ETIENNE VELOCE VANNES	D LAPPARTIENT VS RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,92	89	D LE ROCH AC LANESTER 56	J POTTIER ASPTT RENNES	J OZOLS UCK VANNES	JB HEDAN SC MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuys	Arzon	125,500	43,20	100	C MAHE BIC 2000	S ABADIE OC LOCMINE	F LANCON UCK VANNES	J LORIC OC LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,89	98	J SIMON SUPER SPORT 35	F LANCON UCK VANNES	T MACE VENDEE U	X TREHIN EC EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,98	67	R LE GOFF AC LANESTER 56	P PAYEN US LA GACILLY	A MADEC COTE D'ARMOR C.	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	128,500	43,80	99	S LE VESSIER VC PONTIVY	F SCHMIDT COTE D'ARMOR CYC.	L PICHON VCP LORIENT	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,07	66	F LANCON BIC 2000	S VILCHEZ VC PONTIVY	L POILVET UC BRIOCHINE	S TANGUY VC PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,16	63	A TULIK VENDEE U - PDL	F MALLEGOL BIC 2000	F LANCON BIC 2000	S MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	158,000	45,43	57	V RAGOT VCP LOUDEAC	J JEGOU BIC 2000	F SEIGNEUR ASPTT RENNES	M LE GAL AC LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M CAM BIC 2000	R DEQUIPPE UC NANTES ATL.	R GUYOT VENDEE U - PDL	S BOURGOUGNON AC BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,51	126	L TELLIER VCP LOUDEAC	P MARCEL MILLET AC BISONTIN	V GOUSSET CM AUBERVILLIERS	C RUSSO CHARVIEUX CHAVAGNE
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuys	154,000	43,01	106	T FERASSE UC NANTES ATL	B LE MONTAGNER UC NANTES ATL.	R CARDIS VENDEE U - PDL	N PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	135,000	44,22	48	J MOTTIER VCP LOUDEAC	C MARY SOJASUN ESPOIR	M JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C GAUVIN TEAM SOJASUN
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,69	109	L.TELLIER VCP LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y GUYOT EC ARMEE TERRE	JL LE NY OC LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,35	133	C. ORCEAU VENDEE U	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX VCP LOUDEAC	H CHANDEMERLE VC QUINTIN
2019	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	144,000	44,45	144	M. GAILLARD VENDEE U	L. DANES UC Nantes Atlantique	M. JEANNES HENNEBONT C.	C. POIRIER OC LOCMINE
2020	Arzon	Sarzeau	166,00	46,115	126	C. ORCEAU LA ROCHE SUR YON	T. COTARD WB FYBOLIA L.	C. PATOUX ES TORIGNI	T. DELACROIX TEAM C. AZUREEN
2021	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	154,00	46,084	88	R.FIEFVEZ OCEANE TOP 16	V. BRAMOUILLE UC CHOLET 49	L. LAPIERRE OCEANE TOP 16	V. BRAMOUILLE UC CHOLET 49

LES PARTENAIRES



ORGANISATEURS OFFICIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



SAINT-ARMEL



LE HEZO



PARTENAIRES PRIVES



SARZEAU CARRIERES
ET MATERIAUX



SUPER U Sarzeau

